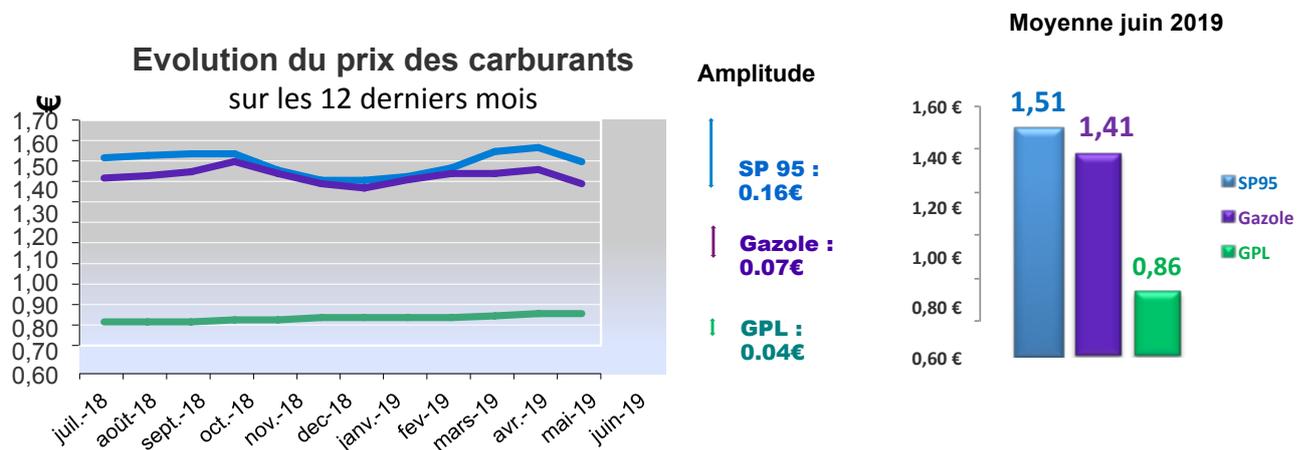


Baromètre GPL – juin 2019

0,86 € le litre / prix moyen à la pompe
Tous les véhicules GPL sont classés Crit'Air 1

En juin 2019, le GPL maintient son bas prix au litre avec une différence moyenne de **0,65 €** par rapport au Sans Plomb 95 et de **0,55 €** par rapport au Gazole.



Source du prix au litre des carburants en euros : <http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>

Face aux nombreuses mesures contre la pollution automobile, au durcissement des règles de malus et de restrictions de circulation dans les grandes villes cumulés à la forte hausse des carburants, le **GPL est une réponse environnementale et économique accessible au plus grand nombre.**

Un carburant plus propre

Les véhicules GPL sont classés Crit'Air 1, soit la classification la plus vertueuse située juste derrière les véhicules « zéro émission », et ce quelle que soit leur date de première immatriculation. Avec cette vignette Crit'Air 1, les véhicules GPL peuvent bénéficier de conditions de circulation et de stationnement privilégiées. Ils peuvent rouler même en cas de restrictions de circulation.

Sur le plan environnemental et de santé publique, un véhicule GPL émet jusqu'à 20% de moins de CO₂ qu'un véhicule essence (jusqu'à moins 80% lorsque le GPL est d'origine renouvelable, le "BioGPL") et pratiquement pas de particules ni de Nox. Le développement du BioGPL permettra d'améliorer ces atouts environnementaux.

Une prime à la conversion : jusqu'à 4 000 € pour le GPL

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le gouvernement a mis en place une série de mesures afin de renforcer l'attractivité de la prime à la conversion, notamment auprès des ménages aux revenus les plus modestes. Cette nouvelle version de la prime à la conversion est une aide financière pour encourager les Français à remplacer un vieux véhicule polluant par un modèle plus récent et plus propre. Tous les véhicules GPL qui émettent au maximum 122gCO₂/km, quelle que soit l'année d'immatriculation du véhicule puisque tous classés Crit'air 1, sont donc éligibles à la prime.

Ainsi, pour l'achat d'un véhicule GPL neuf ou d'occasion, la prime est de 1 000 € pour un foyer imposable et jusqu'à 4 000 € pour un foyer non imposable.

En neuf, des véhicules GPL sont disponibles à partir de 10 000 € et sur le marché de l'occasion à partir de 3 500 €.

Une solution reconnue et maîtrisée

En France, près de 200 000 véhicules roulent au GPL. C'est le carburant alternatif le plus utilisé dans le monde avec plus de 27 millions de véhicules, dont près de 8 millions dans l'Union européenne.

**Le GPL est une solution environnementale et économique
face aux enjeux actuels de la mobilité.**

À propos du Comité Français du Butane et du Propane

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : www.cfbp.fr, www.vehicule-gpl.fr



Retrouvez le CFBP sur Twitter : [@energieGPL](https://twitter.com/energieGPL)
